

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :

COUPURES PARIS

TÉLÉPHONE

N° 101-50

ASCENSEUR

## Le COURRIER de la PRESSE

Fondé en 1889. A. GALLOIS, Directeur  
21, BOULEVARD MONTMARTRE, PARIS  
FOURNIT COUPURES DE JOURNAUX & DE REVUES  
SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉS

Journal :

*Le Libertaire*

Date :

11 JANVIER 1902

Adresse :

*1 rue d'Orléans*

Signé :

### DE CHACUN

Je n'ai reçu, en réponse à un récent article, paru sous cette rubrique et concernant un *Essai de Coopératisme contre le Chômage*, qu'un envoi de M. Georges Deherme : le n° du 20 avril 1901 de « La Coopération des Idées » dans lequel M. Deherme avait, à mon insu, déjà exposé et sous une forme beaucoup plus documentée, un projet analogue. L'article est reproduit ci-après. Je regrette que ma proposition n'ait pas soulevé d'autre critique et surtout que personne, si elle peut-être salutaire, n'ait pris l'initiative de la mettre en voie de réalisation. Si cette chose est jugée mauvaise ou impraticable, j'aurais au moins désiré savoir pourquoi. Déjà, en 1896, j'avais exposé de telles idées au groupe de la « Bibliothèque Sociale de Montmartre » sans autre succès que de m'attirer des commentaires très vifs de la part des adhérents. Je crois du devoir de chacun d'exprimer ce qu'il pense avec sincérité et sans parti-pris. Je me suis acquitté de cette tâche.

Jean MARESTAN.

### L'action de classe par le Syndicat

En 1884, au moment où fut votée la loi sur les syndicats, il y avait en France 68 syndicats ; en 1890, il y en avait 1,004, avec 139,692 syndiqués ; aujourd'hui, il y en a 3,000 avec plus de 500,000 syndiqués.

Je crois que le prolétariat ne tire pas de cette force ce qu'elle pourrait donner. Il garde l'instinct du salariat. Le syndicat ne doit pas être seulement un moyen provisoire de défendre les salaires ; il doit s'efforcer d'être déjà un organisme en fonction de la société future. Il ne faut pas qu'il maintienne l'iniquité présente en s'y adaptant, en lui servant de régulateur. Son action doit être positive. Les fiévreuses agitations ne leurrent pas longtemps. La révolution sociale ne sera pas une colère farouche de désempérés entre deux torpeurs d'esclaves. Elle est l'effort constant, calme, clairvoyant du prolétariat pour conquérir la puissance économique, morale et intellectuelle.

Voici, à mon sens, comment le syndicat pourrait participer à cette action organique de classe, sans laquelle rien ne se fera.

Chaque syndicat devrait créer dès maintenant, suivant l'état de sa caisse, un atelier de chô-

mage. On peut commencer en petit ; le développement sera rapide. Certaines corporations, comme les typographes, par exemple, ont constitué des caisses de chômage ; mais elles épuisent les ressources du syndicat, sans rien fonder. C'est toujours de la défense. Ce n'est pas de l'action positive. L'atelier de chômage se propose autre chose, plus efficace ; et ses répercussions ont des conséquences importantes, comme on va voir.

D'abord, au lieu de les épuiser, il augmenterait les ressources syndicales.

Il ne s'agit pas, on l'entend bien, de faire de la « philanthropie », d'améliorer momentanément le sort de quelques privilégiés au détriment des non-syndiqués, de nous arranger d'une situation injuste en composant. Il s'agit de réaliser notre idéal de justice sociale.

La condition d'un atelier de chômage est de ne rémunérer la main-d'œuvre qu'à un taux inférieur. Mettons la moitié du salaire admis dans la corporation.

Mais il y a, parmi les syndiqués, de grossiers préjugés sur le salaire. On ne tient compte que du chiffre en général, sans se préoccuper assez du temps de travail, ni surtout de l'intensité de travail, ni enfin de la puissance d'achat du salaire. Faisons remarquer, en passant, que les coopératives de consommation sont un des principaux moyens d'élever les salaires sans qu'il y paraisse. — A côté de notre atelier de chômage, il importera donc d'établir une coopérative de consommation, ou d'utiliser, en les réformant, celles qui existent déjà. Les forts salaires apparents ne sont probablement pas si contraires au capitalisme que se l'imaginent la plupart des syndiqués. En tout cas, ils sont défendus par tous les économistes officiels, y compris M. Paul Leroy-Beaulieu, — et cela, aussitôt, doit éveiller notre méfiance. Les forts salaires servent peut-être à former, sans que nous y prenions garde, le Quint-Etat, suprême espoir de la bourgeoisie.

N'oublions pas que le syndicat n'emploiera que des chômeurs et que ses bénéfices serviront précisément à défendre avec plus de force les intérêts de la corporation. Actuellement, le chômeur court d'atelier en atelier à la recherche du travail, — pour rien. Et cela le met à la merci du patron. Avec le syndicat *organisé*, avec l'atelier de chômage, le patron viendrait chercher l'ouvrier travaillant, pour quelque chose, au syndicat. Il y débattrait à les conditions du contrat de travail, — et l'ouvrier, moins l'onné par la misère, mieux discipliné, ne se laisserait plus réduire si facilement. La caisse de chômage des corporations qui en ont donné beaucoup moins que pourrait donner l'atelier de chômage. Au lieu de perdre au chômage, on y gagnerait.

L'ouvrier travaillant chez le patron, sûr à tout le moins de son pain, saurait mieux faire respecter sa dignité d'homme et ses droits. Le syndicat deviendrait une force invincible. Il grouperait bientôt tous les ouvriers de la corporation, quoiqu'ils pensent et confessent. Ayant l'argent, le prestige et le nombre, il dicterait ses volontés de justice aux patrons. Ceux-ci seraient d'autant mieux tenus d'y souscrire que l'atelier de chômage deviendrait pour eux, en cas de grève, un concurrent écrasant.

Ayant la main-d'œuvre à moitié prix, le syndicat, tout en réalisant de gros bénéfices, pourra toujours produire à meilleur compte que le patron. Peu à peu, les demandes se retireront de l'atelier patronal pour affluer vers l'atelier syndical. L'atelier patronal sera ruiné d'autant plus vite que les ouvriers pourront mieux exiger. Et le syndicat, riche, maître du marché, achètera à vil prix, jusqu'à ce qu'il ait conquis toute l'industrie — de même que, d'autre part, mais plus lentement sans doute, les coopératives de consommation monopoliseront le commerce et le crédit. Ce sera la période émancipatrice des *trists* prolétariens.

Mais le chômage va devenir chronique, et la situation personnelle des travailleurs, contraints

d'accepter l'indemnité de chômage du syndicat, va empirer, — en attendant qu'ils aient conquis tous les instruments de production et qu'ils soient maîtres du marché ?

Notons immédiatement que, s'il en était ainsi, c'est que l'action organique de l'atelier de chômage serait efficace, que le syndicat serait en voie de conquête. Ainsi, s'il y a quelques sacrifices à faire, nous sommes bien certains que c'est pour un résultat grandiose, dont nous pourrions constater les signes caractéristiques : l'affranchissement de tous. Nous en avons accepté de plus pénibles, — pour des espoirs. En fait, cela n'exigera aucun sacrifice. Si le syndicat produit à meilleur compte, on consommera plus. Ce n'est que plus tard qu'il retirera le travail des ateliers patronaux ; mais dès lors, il pourra élever l'indemnité de chômage. Au total, puisqu'il y aura augmentation de production, il est certain que le fonds des salaires à répartir entre tous les travailleurs s'accroîtra sensiblement. Donc, mieux être, gain. Moins de déchets de travail et de travailleurs. Régularisation. Cela contribuera à assurer une fraternelle solidarité corporative. Nous n'aurons plus de *résidu*, comme disent les Anglais des employés non syndiqués. Tout cela se pourrait démontrer facilement.

Au surplus le syndicat exigera toujours un salaire plus élevé du patronat et pourra le concurrencer, non seulement par la main-d'œuvre, mais encore par le perfectionnement de son machinisme.

Voilà l'idée que je soumets aux camarades syndiqués. Je leur demande leur avis, dont je tiendrai compte, leurs objections auxquelles je répondrai. La concision nécessaire de ce qui précède a pu rendre obscure certaines parties. J'ai dû laisser de côté les détails d'application qui varient suivant les lieux, les professions et la situation syndicale. Il y faut revenir, bien en peser toutes les raisons, — et marcher !

On raille souvent, dans les ateliers, cette formule naïve des vieux de 1848 : « Le travail, c'est la liberté ! » Ils ont eu peut-être l'intuition d'une vérité féconde.

Le guerrier à l'âme meurtrière, le bourgeois à l'or affameur, le prolétaire à le travail libérateur. C'est par le travail qu'il triomphera. Il suffit qu'il sache, — et qu'il veuille.

G. DEHERME.

CATALOGUE des 13.900 Journaux du Monde du COURRIER DE LA PRESSE. Noms des Critiques, Renseignements divers. ALBUMS du COURRIER DE LA PRESSE pour coller les Coupures de Journaux. Demander Circulaires spéciales, Tarifs, Dessins, Franco

TARIF : 0 fr

Tarif réduit, p d'avance, sans de temps limité.

simple amende de 25 francs, « les faits à la charge de l'accusé n'étant pas, dit l'arrêt, suffisamment établis ». Or, un mois auparavant, sur les mêmes dépositions contradictoires, insuffisantes pour établir les faits, les mêmes juges avaient durement condamné Libertad et Jouhaux.

On ne sera donc pas étonné d'apprendre que ces derniers ont été remis en liberté après quelques jours d'emprisonnement à la Santé. Quant à Henry, Belge, il va sortir de cellule pour être reconduit à la frontière. Pas plus que les Français les étrangers n'ont le droit d'être impunément victimes d'agressions réactionnaires.

Que reste-t-il de cette affaire? D'abord ceci : le lendemain de sa condamnation, Jouhaux était sans autre raison, renvoyé de la manufacture d'allumettes d'Aubervilliers, bien qu'aucun ordre de service ni règlement en vigueur ne prévoie le cas de renvoi pour délit d'opinion. Jouhaux, excellent ouvrier, est sans travail avec une famille à sa charge. Nous avons la confiance que le ministre des finances donnera l'ordre de le réintégrer.

Il reste ensuite une autre question à régler. Mais, celle-là, nous nous en chargerons. La liberté d'opinion n'existe pas à Noisy-le-Sec pour ceux qui ne sont ni nationalistes, ni cléricaux. Nous retournerons à Noisy-le-Sec avec l'intention de nous considérer, le cas échéant, en état de légitime défense et la certitude d'être les plus forts. Il n'y a rien à faire contre des hommes paisibles mais déterminés.

#### GREVE D'OUVRIERES

A Nantes, les ouvrières de la broserie Ruff viennent de se mettre en grève pour protester contre une nouvelle réglementation qui fut affichée dans les ateliers. Ce règlement inflige aux ouvrières qui manqueront le travail une amende de 25 centimes pour le premier jour, 50 pour le second, 75 pour le troisième, et un franc pour le quatrième.

Ces ouvrières, dont les salaires ne dépassent pas, disent-elles, 1 franc par jour, subissent déjà, chaque quinzaine, une retenue de 25 centimes pour l'éclairage et 5 centimes pour le nettoyage des cabinets d'aisances.

JOEL.

## LES LIVRES

LES MARITIMES (1). — Voici un livre qui mérite qu'on en cause un peu. A une époque

aussi profonde abjection. On aurait aimé, cependant, à voir l'auteur s'appesantir davantage sur certains détails. La vie des matelots, par exemple, qui jouent là-dedans le rôle de bétail négligeable et fort maltraité. Mais, c'est égal, tel qu'il est, le livre de M. Olivier Seylor nous paraît constituer un réquisitoire suffisant. Pour une pierre, c'est une belle pierre dans la mer aux grenouilles!

Nous avons reçu cinquante brochures de l'*Education Pacifique*, par André Girard. Elles sont en vente au *Libertaire*, au prix de dix centimes, au profit du journal.

— Vient de paraître : les *Syndicats et la Révolution*, par L. Niel; brochure numéro 4 de la « Petite bibliothèque économique ». Prix : dix centimes; par la poste, quinze centimes.

En vente aux *Temps nouveaux*.

LUC.

## COMMUNICATIONS

### Paris

*Bibliothèque Communiste du quinzième*. — Rue de l'Eglise, 38. — A l'Emancipation, réunion jeudi soir, à huit heures un quart. Organisation de la fête Prêt de livres.

— *Les Naturiens*, groupe tendant au retour à la nature. — A neuf heures, 15, rue Durantin, causerie du camarade X... Etude sur la question : Nature et sciences. Les adhésions sont reçues ce soir-là.

*Quatre-Chemins (Aubervilliers)*. — Bibliothèque ouvrière, dimanche, à deux heures, réunion extraordinaire, salle Giot, 1, rue des Ecoles.

Conférence par Paraf-Javal. Les camarades Libertad, Méral et Jouhaux sont spécialement convoqués. Entrée libre.

*L'Education libre du troisième*, 14, rue Grenier-Saint-Lazare. — Ouvert tous les mercredis et samedis de huit à dix heures. Dimanche, 12 janvier, soirée familiale.

### Départements

Notre camarade Liard-Courtois, qui est dans la région lyonnaise depuis quelques jours vient d'y faire, dans quelques villes, des conférences sur ses *Souvenirs du Bague*. Il lui reste encore avant de se diriger sur le Midi à faire les villes suivantes : Lyon, où il traitera son sujet en trois conférences; Tarare, Roanne, Thizy, Mâcon, Villefranche et Bourgoin. A la suite de chacune de ses conférences, il fait une collecte au bénéfice de notre camarade Meunier Régis, en vue de son rapatriement.

On peut lui écrire jusqu'au 16 janvier 1902, à l'adresse suivante :

LIARD-COURTOIS

Au *Quotidien*,

34, rue Paul-Bert,

Lyon (Rhône).

P. S. — A son départ de cette ville, nous publierons son itinéraire sur Marseille.

MARSEILLE

*Groupe Libertaire de la Joliette*. — Les camarades se réunissent tous les jeudis soirs, à huit heures et demie, au bar Bayol, 2, boulevard Maritime. Ils invitent les camarades à venir en grossir le nombre, en vue d'une propagande sérieuse par la conférence et la brochure qu'ils ont l'intention d'entreprendre.

ALAIS

Des camarades de plusieurs localités m'ayant écrit au sujet du « Groupe libertaire d'Alais », je les préviens que, n'étant pas groupés, quand ils reçoivent des correspondances ayant une entête : « Groupe libertaire d'Alais », ce ne peut être qu'un loustic ou un mouchard qui leur correspond.

Reçu  
mis et  
le *Libertaire*  
delà les frontières,  
1 franc.

### PETITE CORRESPONDANCE

Pipeau. — Je n'ai point cru devoir insérer votre article parce qu'il contenait des questions de personnalités et, entre autres, de maveillantes ironies contre un de nos collaborateurs. Il a été toujours de la ligne de conduite du *Libertaire* d'éviter avec soin de telles choses. Sous prétexte d'éviter l'abus trop exact dont vous parlez on risque de tomber dans un pire : la petite chapelle d'admiration ou d'invectives mutuelles. Mais ne pensez-vous point, à part cela, que la meilleure des critiques et, peut-être, la seule acceptable, c'est de faire mieux? Déjà une note parue ici même faisait un appel dans votre sens... mais j'attends toujours! Vous m'excuserez. — J. M.

Plusieurs camarades nous demandent dans quelle ville débarquera Meunier. Nous l'ignorons absolument et ignorons même la date probable de son départ.

Levallois-Perret. — Merci pour nos amis, mais adversaires de tout pouvoir public, notre rôle n'est pas de solliciter la clémence.

Grèlée, à Fougères. — La Calotte, 7, rue Chevalier-Roze, à Marseille. A part les journaux anarchistes que nous avons annoncés, nous ne connaissons point d'organe antimilitariste spécial.

Libertaires Toulonnais. — Avons reçu. Manquons de place pour insertions semblables malheureusement trop fréquentes.

Le camarade Albert Henri prie instamment l'ami Gaston Lance de Barcelone, de répondre à sa dernière lettre. — Sympathies.

Damias. — Ne connaissons pour l'instant aucune place. — Campagne de rancunes personnelles selon toute probabilité. Discuter des idées serait peut-être mieux.

Coste prie Séraphine Pajaud, au Mans, de répondre à la lettre de Grenoble pour échantillon de brochure envoyé à son adresse.

J. J. — L'article ferait double emploi.

L'Imprimeur-Gérant : Georges DURUPT.  
15, rue d'Orsel (Montmartre).